

Broye: Deux nouveaux EMS à 74 millions

Les lauréats pour la construction de homes à Estavayer-le-Lac et à Domdidier ont été désignés



Le bureau Esposito & Javet architectes associés SA a été retenu pour le projet staviacois. © DR

Delphine Francey

Publié le 10 mai 2023

Broye » Après des années d'attente, les visages des nouveaux EMS projetés à Estavayer-le-Lac et à Domdidier sont désormais connus. Le Réseau santé social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) a présenté hier matin aux médias, puis en soirée aux élus des communes membres de l'association, les lauréats du concours d'architecture. Le jury du mandat d'étude parallèle, composé de la commission de bâtisse et d'experts de la construction, a nommé parmi 19 candidats le bureau Esposito & Javet architectes associés SA, de Lausanne, pour le futur nouvel EMS d'Estavayer-le-Lac. Celui-ci sera construit sur le site du Moulin, à proximité de l'école du Sacré-Cœur et de la gare. «Il s'agit d'un terrain privé, mais nous avons déjà passé devant le notaire», annonce Catherine Plüss, présidente de la commission de bâtisse.

Anticiper la vague

Sur les 17 dossiers déposés, celui du bureau Charrière-Partenaires SA, de Granges-Paccot, a été retenu pour le nouveau home de Domdidier, qui prendra place en face de l'actuel établissement. Les lauréats ont été choisis pour la qualité de leur travail. «Il est fondamental de concrétiser ces projets pour faire face à l'augmentation démographique et au vieillissement de la population. Nous devons anticiper la vague de la génération des baby-boomers», estime Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye et président du RSSBF. L'association rappelle que le nombre actuel de lits dans le district (228) ne répond pas à la demande et provoque des «goulets d'étranglement» dans les hôpitaux.

Les deux futurs bâtiments disposeront chacun de 90 chambres individuelles, d'une cuisine de production, d'un parking souterrain et d'un foyer de jour, alors que pour l'instant il y en a un seul dans la Broye, à Montagny-la-Ville, «qui est toujours complet», affirme Catherine Plüss. Tous les résidents pourront profiter d'une chambre à un seul lit (avec possibilité de chambres reliées pour les couples), qui sera plus spacieuse. Ces nouvelles constructions répondront aux normes et aux exigences actuelles dans le but notamment que le confort et la qualité de vie des aînés soient améliorés.

Planification de longue durée

52 lits actuellement disponibles dans la région

«Nous nous sommes inspirés des standards du cahier des charges du canton de Vaud, car il n'y en a pas dans le canton de Fribourg. Je rappelle qu'il n'y a pas de normes obligatoires», précise Nicolas Kilchoer. La réalisation de ces deux bâtiments permettra d'augmenter la capacité de 52 lits dans la région. Le nouveau home staviacois pourra accueillir 10 résidents supplémentaires par rapport aux 80 actuels. A Domdidier, il y aura 90 lits, soit 42 de plus qu'aujourd'hui. «Pour le

nombre de places nécessaires, nous nous sommes calqués sur la planification cantonale des soins de longue durée», souligne Catherine Plüss.

Les Broyards voteront

Sur le plan financier, une enveloppe de près de 58 millions de francs avait été acceptée par les Broyards en 2015 pour payer la rénovation et la transformation des trois homes de l'association. Au total, 23,4 millions ont été utilisés pour les travaux aux Fauvettes, à Montagny-la-Ville. Huit ans plus tard, la population du district devra à nouveau passer devant les urnes pour les deux EMS. En cause: en 2015, le Service des communes du canton de Fribourg a refusé l'autorisation de financement pour les sites staviacois et diderain car, à cette époque, l'estimation des coûts des deux projets était rudimentaire.

Nous devons anticiper la vague de la génération des baby-boomers»

Nicolas Kilchoer



Pour 2023, la facture passe à 74 millions de francs. «Nous sommes conscients que c'est un coût certain, mais si on compare ce projet à d'autres dans le canton, on est à peu près dans le tir», argumente Nicolas Kilchoer. Pourquoi le projet est-il passé de 58 millions pour trois EMS à 74 millions de francs pour deux? «Les projections estimatives de l'époque étaient de 14,5 millions de francs pour Estavayer et de 20 millions pour Domdidier. Les projets n'étaient pas aboutis. Nous proposons aussi environ 40 lits de plus qu'en 2015», répond le président.

Début des travaux à fin 2024

Les délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district (qui s'appellera officiellement RSSBF dès que les nouveaux statuts seront acceptés) voteront sur l'enveloppe de 74 millions de francs le 31 mai. Les Broyards auront le dernier mot et se prononceront le 12 novembre. «Le référendum financier obligatoire constitue toujours un risque. Si la population refuse, nous n'avons à ce stade pas de plan B», lâche Nicolas Kilchoer.

Si tous les feux sont au vert, le planning actuel prévoit le début des travaux pour fin 2024-début 2025 à Estavayer-le-Lac et l'ouverture en 2026. Le nouveau home à Domdidier pourrait être inauguré en 2028.

ESTAVAYER SOUHAITE ACQUÉRIR LE BÂTIMENT DU HOME LES MOUETTES

Que vont devenir les bâtiments des EMS Les Mouettes, à Estavayer-le-Lac, et les Lilas, à Domdidier, lorsque les nouvelles constructions seront opérationnelles? Dans le chef-lieu broyard, la commune d'Estavayer souhaite acquérir la bâtisse, le terrain en zone d'intérêt général et les 110 places de parc. Le Conseil général devra décider le 23 mai s'il accepte ou non d'accorder une délégation de compétence à l'exécutif pour l'acquisition du site en 2027 pour 6,5 millions de francs. Les autorités communales, rappelons-le, considèrent ce secteur à proximité du lac comme stratégique et souhaitent l'intégrer dans un vaste projet de développement des rives du lac. Avec ce bâtiment, elles envisagent de proposer des hébergements collectifs (style auberge de jeunesse) pour une clientèle familiale, professionnelle et sportive. «Le but est de répondre à un manque de ce type d'offres, mentionné par une étude de l'Ecole hôtelière de Lausanne en 2018. Nous sommes en contact avec plusieurs acteurs de la branche, mais rien n'est encore décidé», précise le syndic Eric Chassot.

Du côté de Domdidier, les autorités de Belmont-Broye ne sont pour l'heure pas intéressées à racheter le bâtiment des Lilas. «Nous n'avons pas de projet défini pour ce site. Nous voulions laisser aux autorités communales de la prochaine législature la liberté de décider de reprendre ou non les discussions avec l'association pour acquérir le bâtiment», explique le syndic, Albert Pauchard. **DEF**